



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09 juillet 2026



Délibération n° 2026/27

OBJET : Désignation des membres du Bureau de l'EPF

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement son article 9-7°,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et notamment son article 7,

Vu le Conseil d'administration légalement convoqué et la constatation du quorum,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés :

- Désigne, pour faire partie du Bureau de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée :

TITULAIRES :

Monsieur Guy PLISSONNEAU, Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne,

Madame Céline PEIGNEY, Conseillère Départementale

SUPPLEANTS :

Madame Christine SCHNELBUGEL, Conseillère communautaire, Les Sables d'Olonne Agglomération

Monsieur Cyrille Guibert, Conseiller Départemental

Demande que le représentant de la Direction Départementale des Finances Publiques assiste de droit aux réunions de bureau sans droit de vote et qu'il soit entendu chaque fois qu'il le demande.

La Présidente du Conseil d'administration



Leslie GAILLARD

Vu et approuvé le 09 juillet 2026



Pour le préfet,
le secrétaire général de la Préfecture
Le Préfet de la Vendée

Nicolas REGNY